

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/10/2012

Réception par le Prefet : 22/10/2012

Publication : 25/10/2012



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-10-1-1

Séance du jeudi 18 octobre 2012

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

DEMANDE DE SUBVENTION DU MOUVEMENT DE CULTURE BIODYNAMIQUE

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue une subvention de 1 000 € au Mouvement de culture bio-dynamique pour l'organisation du congrès international appelé « Nouvelles voies pour régénérer la vigne » du 16 au 18 novembre 2012 à COLMAR.
- Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le Programme J718 – chapitre 65 – fonction 021 - nature 6574.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions